

Mémoire de Colette et Jocelyn Demers

20 avril 2007

Projet : Pipeline St. Laurent par Ultramar Rte
20 Avril 2007
Car: Collette et Jocelyn Demers propriétaire d'un lot
à bois dans la municipalité de Daquet c° de Thinière

J'ai suivi les séances du B.F.P.E au
centre communautaire de Flessisville le 19 et 20 Mars et
suite à toutes les informations fournies, je m'oppose
catégoriquement à ce projet. Le pipeline mitané
imposé, je ne veux avoir à vivre aucune contraintes
sur mon terrain (où passer). Je devrais être capable de
circuler partout et librement comme avant; ils n'ont
que le mettre plus creux. Pour ce qu'ils vont me donner
en dédommagement je perds 18 mètres de plus de ma fa-
çette ce qui rajoute aux ~~152~~¹⁵² mètres des deux lignes d'Hy-
dro Québec devient un plus gros handicap. Perte de bois
à perpétuité, perte de valeur à la revente: c'est certain.
Je n'ai aucun avantage à accepter le pipeline; Ultra-
mar a des avantages \$\$\$, les municipalités avec les taxes
levées d'Ultramar ont pleins d'avantages et je crois que
même le gouvernement ait des avantages à l'acceptation
de ce projet. Les seules personnes n'ayant aucun avantage
est nous les propriétaires concernés et c'est nous
qui devons vivre avec cela à perpétuité en se conten-
tant de la petite compensation (aucunes redevances)
onnée au passage du pipeline. Ridicule. Avec la
r 229 Ultramar se donne des forces et nous brime
dans nos droits de propriétaires (1)

Ultramar n'a aucun respect envers les gens; il ne m'a pas respecté lors de mon non consentement à l'expertise. Ils ont fait ce qu'ils voulaient faire (expertise) partout ^{ou} ils voulaient passer sans s'occuper des gens. Leurs agents de liaison sont juste qu'à faire du chantage en disant aux gens que s'ils ne signent pas immédiatement, ils perdent une espèce de prime donnée à la signature. Chantage pur.

Ce pipeline touche environ 700 propriétaires; c'est 700 familles (pères, mères et enfants) beaucoup de monde qui devront se plier aux exigences d'Ultramar à perpétuité. Je dis non au pipeline car c'est irréversible et dangereux (contamination: pendant 12 ans aucun danger mais après... il va y avoir des fuites, c'est certain où et quand? Ils détruisent trop de bois, milieux humides, plantes etc etc etc...

Je crois toujours que les produits pourraient se transporter par bateaux et trains car Mr. Louis Bergeron nous a dit personnellement chez-moi après une question posée, que si on était 150 à 200 propriétaires à contester et être prêt à l'expropriation qu'il y avait un gros problème et qu'il devrait continuer comme avant (train, bateaux) fait croire que c'est réalisable. Il y a toujours la route 20. Si Ultramar se pliait aux exigences du ministère des transports, je sais que ce serait réalisable. Nous, on en a pas d'exigence et ils ont le droit de nous exproprier en plus. Non à ce projet, question santé (plus de produits plus de pollution moins d'arbres moins de filtreur pour la pollution, plus de troubles respiratoires etc... etc... c'est assez la déforestation pour des grosses compagnies qui veulent faire plus d'argent

Mr. Jocelyn Hemes - Collette B. Hemes

(2)